



Le Saint-Siège

DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II

AI PARTECIPANTI ALL'ASSEMBLEA PLENARIA

DEL PONTIFICIO CONSIGLIO «COR UNUM» Venerdì, 8 aprile 1994 Monsieur le Cardinal,

Chers amis, 1. En cette semaine pascalle, l'Assemblée plénière du Conseil pontifical *Cor Unum* prolonge en quelque sorte naturellement l'effort poursuivi au long du Carême dans toute l'Eglise pour mettre en œuvre la charité sans laquelle le disciple du Christ " n'est rien ", comme le dit saint Paul. Je remercie le Cardinal Roger Etchegaray, votre Président, des paroles qu'il vient de m'adresser pour présenter vos travaux. Et je vous rejoins dans l'action de grâce pour la charité vécue dans l'Eglise: vous en êtes les témoins et souvent les inspirateurs ou les animateurs. Placé au cœur de l'Eglise, votre Conseil a en effet la mission de coordonner tout ce que l'amour fraternel inspire d'actions concrètes d'entraide aux différentes communautés. Par quelques réflexions, je voudrais simplement souligner les trois aspects majeurs du travail de *Cor Unum*. 2. *En premier lieu*, vous vous attachez à développer *la catéchèse de la charité*. Vous avez à rappeler sans cesse la véritable source des actions charitables, cet " amour [qui] est de Dieu ", l'amour dont nous sommes aimés, au nom duquel " nous devons, nous aussi, nous aimer les uns les autres ". Il ne faut pas vider ces mots de leur sens. Le Concile Vatican II a rappelé à son tour que, parmi les voies de la sainteté, figure en bonne place " le service actif de ses frères ". Sans développer ce thème qui vous est familier, j'insiste seulement sur la nécessité de ne jamais perdre de vue que, selon saint Paul, c'est la foi qui opère par la charité dans le Christ, de même que, selon saint Jacques, les œuvres sont nécessaires au plein accomplissement d'une vie de foi. Dans la diversité des organisations et des programmes que vous êtes appelés à coordonner, une telle inspiration doit toujours demeurer présente. Les exigences techniques modernes et la recherche de la meilleure efficacité dans une bonne organisation ne feront pas oublier que les structures n'ont d'autre fin que d'être des canaux pour la charité du peuple de Dieu. Comme les simples fidèles ne doivent pas se désintéresser de l'action qu'ils confient à des organismes spécialisés, les responsables de ces groupes ne peuvent s'ériger en maîtres indépendants de leurs projets ou en possesseurs autonomes de leurs moyens. Eux-mêmes mus par une générosité à laquelle je rends hommage, ils sont les serviteurs de la charité qui est appelée à refléter l'unité fraternelle des membres du peuple de Dieu. 3. A tout moment, vous pouvez être appelés à *répondre à des appels urgents*, à la suite de catastrophes naturelles ou d'autres situations de crise. C'est le *deuxième aspect* important de votre mission. Cela demande à *Cor Unum* une constante vigilance, afin de connaître sans tarder les détresses les plus vives et de susciter les secours d'urgence les plus appropriés. Dans ces domaines, aux côtés d'organisations qui puisent ailleurs leur inspiration, la présence de l'Eglise a souvent été reconnue pour son efficacité réelle, grâce aux liens constants maintenus entre les institutions caritatives qui agissent dans les différentes régions; dans ce cadre, les chrétiens rendent ainsi un témoignage important et donnent un signe de la solidarité qui devrait être naturelle à toute la famille humaine. Au-delà du caractère spectaculaire de certaines actions, à cause de l'écho donné par les médias, il vous revient de suivre attentivement le déroulement de vos interventions afin que leur utilité soit durable, et de le faire en pleine entente

avec les populations concernées et leurs propres organisations locales d'entraide.⁴ L'animation de la charité comporte le souci de faire connaître à l'ensemble du peuple chrétien *les dimensions réelles des souffrances* à soulager et *des pauvretés* à secourir. Ce *troisième aspect* de votre mission vous permet, par l'information que vous rassemblez et les contacts que vous entretenez à travers le monde, d'aider les membres de l'Eglise à mieux saisir les besoins de leurs frères, proches ou lointains. Ainsi, ces dernières décennies, les chrétiens ont eu le souci de prendre en considération *les nécessités du développement*, comme l'avait demandé Paul VI dans l'Encyclique " *Populorum Progressio* ". Tous les ans, je vous confie le soin de diffuser un message de Carême qui met l'accent chaque fois sur un domaine particulier où doit s'exercer la solidarité active de la famille humaine. Ainsi, nous avons souligné récemment la situation des réfugiés, le partage des ressources de la création, les problèmes de l'eau et de la désertification, et tout dernièrement le rôle de la famille dans l'exercice de la charité, tout en demandant le soutien de la charité envers les familles démunies. Dans leur diversité, ces quelques exemples suffisent à rappeler l'ampleur des champs d'action qui se présentent aujourd'hui. On doit évidemment *lier étroitement* les appels à la *charité* avec les exigences de *justice, le devoir d'assistance avec la définition et la défense des droits de l'homme*. Souvenons-nous des paroles du Seigneur selon le prophète Jérémie, quand il invitait le roi à suivre l'exemple de son père: " Il pratiquait le droit et la justice... il jugeait la cause du pauvre et du malheureux... Me connaître, n'est-ce pas cela? ". Le thème principal des travaux de votre Assemblée revêt une importance particulière dans la situation présente du monde: " *Le témoignage de la charité du Christ dans l'action humanitaire en temps de guerre* ". Nous le savons, de nombreux peuples subissent aujourd'hui les conséquences de conflits qui provoquent des souffrances dramatiques. Vous avez à conduire ou à conseiller l'action humanitaire menée par l'Eglise, souvent en lien avec d'autres organisations. Il y a un devoir de solidarité qui amène à défendre le droit des peuples à vivre dignement dans la paix. L'action humanitaire doit être conduite en s'affranchissant des conditionnements politiques; il faut rappeler, le cas échéant, que la nécessité d'une assistance l'emporte même sur la compétence des Etats lorsque la vie humaine et sa dignité sont en jeu. Il convient aussi d'intégrer dans la réflexion non seulement le point de vue des besoins matériels de survie, mais aussi le point de vue spirituel au sujet des droits humains, car il s'agit de défendre les peuples avec leur culture, leur religion, leurs structures familiales et sociales légitimes. Je vous remercie de reprendre sur ces points la réflexion que j'ai déjà abordée devant les représentants de la communauté internationale. Vous aurez en particulier à aider à ce que soit pratiqué lucidement le discernement toujours nécessaire pour que l'action humanitaire des fidèles demeure un témoignage de la charité du Christ, en même temps par l'authenticité de la motivation et par le désintéressement d'une aide apportée à tout frère et à toute sœur en humanité, sans exclure personne.⁵ Au terme de cette rencontre, je voudrais à nouveau vous remercier d'être d'inlassables inspirateurs de l'action charitable dans l'Eglise, en accomplissant les divers aspects de votre mission. En particulier, vous aidez le Successeur de Pierre à répondre à de nombreux appels. Je vous sais gré également de présider aux deux fondations que je vous ai confiées: la fondation pour le Sahel, qui aide les populations à lutter contre la désertification, et la fondation " *Populorum Progressio* ", qui soutient les groupes d'autochtones les plus défavorisés en Amérique Latine; ces deux fondations, qui réunissent des concours généreux, adressent des signaux au monde, par des actions concrètes substantielles et concertées avec les personnes concernées, afin qu'on n'oublie pas le dénuement souvent tragique de groupes importants de nos frères en humanité. Au-delà de l'action de votre Conseil et de tous les organismes représentés dans votre Assemblée, je voudrais dire la gratitude de l'Eglise aux hommes et aux femmes qui savent répondre concrètement, avec humilité et avec générosité, au précepte de l'amour fraternel. Je pense notamment aux pauvres qui n'hésitent pas à apporter leur obole à de plus pauvres qu'eux: par l'ouverture de leur cœur et par le partage de leurs biens, ils témoignent de la charité du Christ qui devrait inspirer ceux qui pourraient faire davantage pour que la solidarité franchisse toutes les frontières. Que la lumière de Pâques éclaire votre foi, que le Christ ressuscité fortifie votre

espérance et épanouisse votre charité! Que la Bénédiction de Dieu vous accompagne sur les chemins du monde! ©

Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana